



29/09/06

Congrès Euro chambres Thessalonique
Eléments de prise de parole et notes de travail
Catherine MERCIER ACFCI

« Les clusters moteurs de l'innovation pour les entreprises »
Table ronde du 6 octobre matin « L'innovation pour les entreprises : Innover ou stagner ; les Chambres à l'appui d'une utilisation intelligente des ressources »

A / Le contexte :

Dans un contexte de globalisation des marchés, la compétitivité des entreprises ne dépend plus seulement du facteur coût : elle se fonde de plus en plus sur leur capacité à innover, ainsi que sur la qualité et la variété de leurs produits.

L'innovation est objectivement devenue la clé principale de la compétitivité des entreprises, ainsi que des territoires où elles déploient leurs activités.

Pourtant les efforts consentis en matière de R et D sont insuffisants dans nombre de pays européens (*cf. fiche chiffres*) De nombreuses pistes de progrès existent.

Cf. fiche : le contexte européen et les différentes communications et prises de position des autorités européennes

Point de méthode : le groupe de travail des cci européennes animé par l'ACFCI pour préparer ce sujet

B / L'innovation n'est pas réservée aux majors industriels sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient réunies et qu'on lève les principaux obstacles dissuasifs pour les PME :

_ Les difficultés d'accès à la ressource financière, compliquées par la raréfaction de l'argent public

_ La complexité de s'inscrire dans le moyen terme, les pme étant majoritairement gouvernées par le court terme. La gestion du temps est tout à fait différente d'une part entre grandes entreprises et pme, et d'autre part entre entreprises et administrations. Ces décalages ne favorisent pas l'investissement des pme dans le futur

_ Le coût des compétences à mobiliser, ainsi que les moyens techniques et logistiques nécessaires

_ L'isolement des chefs d'entreprise sur cette question complexe

Si on veut stimuler l'innovation des pme il faut donc créer les conditions d'un écosystème vertueux qui lève ces obstacles et crée une dynamique positive : Les clusters sont une réponse efficace (*donner la définition des clusters*)

Cf. fiche sur les bonnes pratiques et sur les démarches des différents pays européens en matière de clusters + exemple de la France : pôles de compétitivité
Les clusters : moteurs de l'innovation

C / L'innovation est-elle le seul moteur de la compétitivité européenne ?

D'un point de vue macro économique : Rappels et comparaison des dépenses R et D et des stratégies en matière d'innovation de l'Europe par rapport à ses grands concurrents industriels que sont la Chine, le Japon, l'Inde
L'Europe n'a pas le choix : C'est « La porte étroite »

Mais l'innovation ne se limite pas à l'approche purement industrielle et technologique, elle recouvre aussi des notions + larges et ne concerne pas que les entreprises :

1 Pour les entreprises elle s'applique également au marketing, au design, au management (*cf. pôle Enfant cci de Cholet*)

2 Pour les autorités locales qui, dans les territoires, créent l'environnement de l'activité économique, il y a aussi un fort enjeu d'innovation dans la gouvernance
_ Allègement des procédures administratives et facilitation
_ Modernisation des services publics aux entreprises (dématérialisation.....)
_ Qualification des bassins d'emploi par une politique adaptée de formation et de gestion prévisionnelle des compétences

L'objectif devrait être pour les autorités publiques de contribuer à cet effort d'innovation par le gain de temps et l'amélioration de l'efficacité.

L'innovation est un état d'esprit qui doit être partagé par tous les acteurs de la vie économique.

D / Comment passer du discours à l'action ?

Une des façons les plus convaincantes et efficaces de créer les conditions d'une mise en innovation des pme consiste à structurer, accompagner, soutenir et animer des clusters où elles aient toute leur place.

Notes : Le rôle vertueux des clusters ; la condition de l'innovation pour les pme c'est le mis en réseau avec des centres de recherches et des universités ; etc. ...

Le cluster est à la fois un système d'échanges, un accélérateur de compétitivité, un lieu de mutualisation et d'élaboration de projets collaboratifs.

Cf. exemples Allemagne, Italie, Slovénie, Roumanie, France

**Il s'agit de créer de façon très concrète les conditions de l'innovation
Encourager les clusters c'est encourager l'innovation**

E/ Le rôle des Chambres de commerce et d'industrie européennes

Les cci ont une véritable responsabilité sur ce dossier : elles représentent le seul réseau d'acteurs économiques, ancré dans l'ensemble des territoires européens et présentes auprès de l'ensemble des entreprises

Il faut distinguer les situations des clusters en Europe (anciens pays : recherche d'un 2^{ème} souffle sur les clusters « historiques » ; nouveaux membres : lancement de politiques publiques en faveur des clusters et fort enjeu de positionnement pour les chambres, de + passage direct à des clusters « technologiques »)

Double enjeu pour les réseaux consulaires : un enjeu d'action efficace au niveau local, dans les différents cadres institutionnels mais toujours dans l'intérêt de l'entreprise (*nb* : souligner la convergence des analyses du groupe de travail européen) ; un enjeu d'échange de bonnes pratiques au niveau européen pour mutualiser , échanger et renforcer l'action consulaire dans les clusters (projet de Forum permanent)

Les métiers des CCI à mobiliser dans les clusters : l'animation pour aider à la mobilisation des ressources ; l'appui aux projets innovants ; la veille et l'intelligence économique ; l'appui à l'internationalisation des pme membres du cluster ; l'observation et la sensibilisation ; la médiation avec les autorités locales

Les perspectives de travail pour les cci européennes : S'impliquer dans les clusters et accompagner les entreprises ; mobiliser les compétences consulaires ; se coordonner au niveau européen et devenir un interlocuteur avisé des institutions communautaires sur ces démarches qui construisent progressivement le modèle de développement économique des entreprises et des territoires d'Europe.

**Catherine MERCIER
ACFCI**

